

2019-2020

École
De
Musique

LIVRET DU MUSICIEN



VILLE DE PLOEMEUR

École municipale de musique

Chers musiciens,

Notre commune attache une importance toute particulière à faciliter l'accès à l'art et à la culture à tous ses habitants. Cette volonté s'affiche au cœur de notre commune notamment avec l'école de musique Maurice Ravel.

Elle propose des activités et ateliers divers et variés, allant de la chorale à l'apprentissage d'un instrument de musique : cordes, accordéon, guitare, clarinette... L'année est rythmée par l'organisation de concerts et spectacles permettant de mettre en valeur le travail effectué par les élèves. Des auditions et examens sont également organisés et viennent ponctuer l'année scolaire permettant ainsi d'échanger, de progresser et de s'enrichir.

Une solide équipe pédagogique de professeurs diplômés associe rigueur, discipline, mais aussi plaisir et divertissement pour vous enseigner au mieux l'art de la musique. Ainsi, que vous soyez adulte et souhaitiez réaliser un rêve d'enfant, ou un jeune désirant intégrer un conservatoire, l'école de musique veillera à votre épanouissement personnel musical.

Musicalement vôtre,

Ronan Loas, Maire de Plœmeur



SANS LA MUSIQUE LA VIE SERAIT UNE ERREUR.
(NIETZCHE)

LE LIVRET DU MUSICIEN

L'école de musique est un pôle d'apprentissage et d'activités musicales. Le rôle de l'école est de dispenser l'enseignement de la musique, d'animer culturellement le territoire en partenariat avec les autres structures, de former les musiciens, les mélomanes. La musique est un monde placé sous le signe de l'imagination, de la poésie et du partage. La pratique de la musique est l'art de la rencontre, de l'échange et de la découverte.

En s'appuyant sur une équipe pédagogique dynamique, l'école de musique offre à chacun, quelque soit son âge, un enseignement de qualité et cela sans élitisme. Ici, exigence et convivialité ne s'opposent pas, elles sont complémentaires. La musique est avant tout l'écoute et le respect, la patience et la générosité.

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Éveil musical à partir de 6 ans et formation musicale dès 7 ans.

Instruments enseignés : Violon, alto, violoncelle, guitare, harpe, accordéon, piano, flûte, saxophone, clarinette, trombone, trompette, batterie, basse et chant

INSCRIPTION À L'ÉCOLE L'ANNÉE DES 6 ANS

DEUX CHOIX :

- Chorale (45 min)
OU
- Chorale (45 min) et éveil musical (45 min)

À PARTIR DE 7 ANS

CURSUS DIPLÔMANT QUI COMPREND :

- CYCLE 1 (diplôme en 5 ans)
Formation musicale
Cours d'instrument (30 min)

La 1^{ère} année d'instrument est appelée « année de stage ». Cette année permet de valider le choix du musicien ou alors de se diriger vers un autre instrument (sous réserve de places disponibles).

L'école propose la location d'instruments pendant la 1^{ère} année (renseignements au secrétariat de l'école de musique sur les instruments disponibles à la location).

À partir de la 3^{ème} année, le musicien doit intégrer les pratiques collectives. Ces pratiques permettent de jouer dans les diverses animations et les concerts organisés par l'école.

APRÈS LE DIPLÔME DE 1^{er} CYCLE

TROIS CHOIX :

- Parcours diplômant* :
Formation musicale 2^{ème} cycle ou culture musicale
Pratique de l'instrument 30 min puis 45 min la 2^e année
Pratique collective (entre 45 mn & 1h30)

* *Engagement sur 5 ans (non modifiable)*

- Parcours non diplômant :
Pratique de l'instrument (30 mn)
Pratique collective (entre 45 mn & 1h30)
- Les ateliers proposés entre 45 mn & 1h30

PRATIQUE DE LA BATTERIE

DEUX CHOIX :

Parcours diplômant :

Pratique de la batterie (30 min)

Formation musicale 1^{er} cycle (1h)

Formation musicale après le diplôme de 1^{er} cycle (1h15)

Parcours non diplômant :

Pratique de la batterie (30 min)

Formation musicale batteur (1h)

PRATIQUES COLLECTIVES

Chorales, orchestres, ensembles, atelier musique actuelle, atelier voix : *the voice*, etc...

Source de plaisir et de rencontres, les pratiques collectives, sous toutes les formes et ouvertes à tous les styles, sont au cœur de l'apprentissage de la musique. Par ses concerts dans les différents lieux et par ses rencontres multiples, l'école de musique est un vecteur d'enrichissement et d'épanouissement culturel et social.

LE PARCOURS DU MUSICIEN, EN BREF

UN PARCOURS DIPLÔMANT, UN PARCOURS NON DIPLÔMANT :

- Parcours diplômant en 5 ans
- Parcours non diplômant
(Pas de limite d'âge, l'école est ouverte aux adultes dans la limite des places disponibles. Les enfants restent prioritaires sur les adultes.)

LEXIQUE

F.M. Formation musicale

1C1 1^{er} cycle 1^{ère} année

1C2 1^{er} cycle 2^{ème} année... jusqu'à 1C5

2C1 1^{ère} année du 2^{ème} cycle... jusqu'à 2C5

INFORMATIONS PRATIQUES

ÉCOLE DE MUSIQUE *MAURICE RAVEL*

Rue des pommiers

56270 Plœmeur

Tel : 02 97 86 41 50

Mail : emusique@ploemeur.net

DIRECTION : Brigitte Mélin

ADMINISTRATION : Maëlle Le Luel

HORAIRES

Lundi et mardi : 8h30/12h30 et 13h30 / 18h30

Mercredi : 09h00 / 12h00 et 13h30 / 17h30

Jedi : 8h30/12h00 et 13h30 / 18h30

LES TARIFS POUR LA RENTRÉE 2019-2020

Cycle 1 et 2		Tarif jeunes	Tarif adultes
Quotient	B	95,00 €	146,00 €
	C	109,00 €	161,50 €
	D	167,00 €	218,00 €
	E	271,00 €	322,00 €
	F	322,00 €	375,00 €
	G	387,50 €	438,50 €
	H	431,50 €	484,00 €
Extérieur	I	510,00 €	571,50 €

Ateliers		Tarif jeunes	Tarif adultes
Quotient	B	55,50 €	86,50 €
	C	81,50 €	112,00 €
	D	81,50 €	112,00 €
	E	114,00 €	145,50 €
	F	134,50 €	166,50 €
	G	157,50 €	189,50 €
	H	177,00 €	209,00 €
Extérieur	I	266,50 €	312,00 €
Pratiques collectives		54,50 €	54,50 €

N.B. : Réduction de 20% par inscrit, à partir du deuxième enfant.

Les tarifs jeunes s'appliquent jusqu'à 18 ans (prolongation possible jusqu'à 25 ans pour les étudiants et demandeurs d'emploi sur justificatif). Les chèques bancaires et les chèques vacances sont acceptés.

STAGES

L'école propose sous forme de stage, un atelier MAO (musique assistée par ordinateur) pour musicien ou non musicien et atelier Batucada (percussions traditionnelles du Brésil) et master class.

LOCATION D'INSTRUMENTS 2019-2020

		1 ^{ère} année et 2 ^{ème} année
Quotient	B C D E	26,00 €
	F G H	52,00 €
	Extérieur	139,50 €

Pour certaines disciplines, le prêt de l'instrument est possible pour une période de 2 ans et non renouvelable. Pour la 3^{ème} année, possible suivant les disponibilités. Pour un achat, il est conseillé de se rapprocher du professeur.





École
De
Musique

L'ÉQUIPE



Brigitte MÉLIN
Direction



Maëlle LE LUEL
Secrétariat



Ivan ALCALA
Violoncelle



Amélia BAINVEL
Violon



Bruno GAINCHE
Saxophone



Géraldine LACROIX
Piano



Hervé LE DORZE
Piano



Michel LE MOUELLIC
Batterie

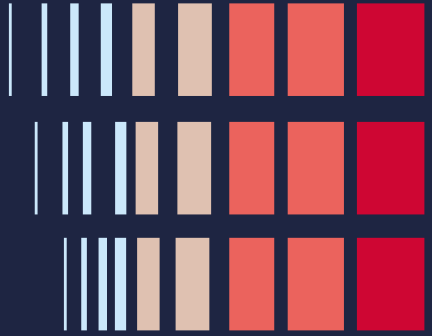


Marie-Laure MADEC
Flûte traversière



Laurent MORELLEC
FM

2019-2020



Michel BROUARD
Guitare



Jacques DUJARDIN
Flûte traversière



Emmanuel FLAUM
Trombone



Frédéric Lemaire
Trompette



Bruno LE LEUCH
Accordéon et
basse



**Morgan LAURENT
NESTOUR**
Harpe



Fred MIOSSEC
Clarinete



Nolwenn POILLEUX
Chant et FM

RENTRÉE 2019-2020

POUR LES ANCIENS ÉLÈVES OU LES NOUVEAUX ÉLÈVES

Pré-inscription et réinscription
du 27 mai au 7 juin 2019

INSCRIPTION DÉFINITIVE

Du 2 au 6 septembre 2019

LA RENTRÉE AURA LIEU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019

Pour s'inscrire, se présenter à l'École de musique Maurice Ravel avec la fiche ci-jointe dûment remplie.

Retourner la fiche de renseignements dûment complétée avec :

- Un justificatif de domicile (facture d'électricité ou téléphone...)
- La carte du quotient familial (à retirer au service éducation à partir du 13 juin 2019). Sans présentation de cette carte début octobre, le quotient maximum sera facturé.
- Un chèque d'acompte de 50€ correspondant aux frais de dossier est demandé à l'inscription. (Cette somme sera déduite de la facture globale).

À partir du lundi 2 septembre 2019 seront affichées à l'accueil :

- Les rencontres avec les professeurs d'instrument pour définir les horaires des cours.

DÉMISSION

- L'inscription sera considérée comme définitive à compter du 2 septembre 2019. Passé cette date, l'acompte ne sera pas remboursé.
- Les démissions en cours d'année ne donnent pas lieu à remboursement.

École De Musique

FICHE D'INSCRIPTION

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

PÈRE

Nom :

Prénom :

Autorité parentale : oui non

Profession :

Adresse :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

E-mail :

Personne à prévenir :

Quotient familial :

MÈRE

Nom :

Prénom :

Autorité parentale : oui non

Profession :

ÉLÈVE 1

Nom :

Prénom :

Âge :

Établissement scolaire et classe :

.....

Instrument :

Location : oui non

ÉLÈVE 2

Nom :

Prénom :

Âge :

Établissement scolaire et classe :

.....

Instrument :

Location : oui non



VILLE DE PLOEMEUR

École municipale de musique

